



**Comment s'orienter dans
la jungle des labels ?**

Public Eye

Un aperçu de la chaîne de production

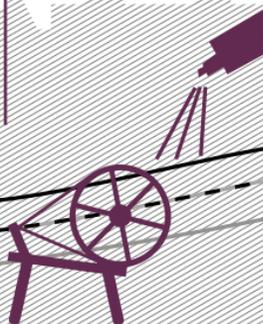
Fibres
naturelles



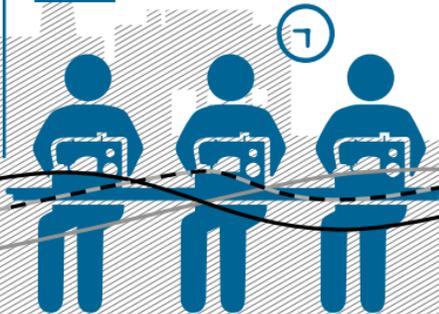
Fibres
synthétiques



Transformation



Confection /couture



Produit fini



PROBLÈMES

Utilisation d'engrais et de pesticides, conditions de travail dangereuses pour la santé

Utilisation de pétrole et de produits chimiques, danger pour la santé et l'environnement

Décoloration, teinture, traitement utilisant des produits chimiques parfois dangereux, danger pour la santé et l'environnement

Temps de travail trop long, salaires de misère, problèmes de santé et de sécurité au travail

Résidus de produits chimiques et toxiques dans le produit fini



Labels couvrant toute la chaîne de production

Labels, initiatives de vérification et certificats

1. LES LABELS ATTRIBUÉS À DES PRODUITS sont généralement signalés sur le vêtement en question. En règle générale, ces labels ne prennent en compte que certains aspects, comme l'empreinte carbone, la consommation d'eau, l'origine des matières premières utilisées (coton bio, matériaux recyclés, etc.) ou l'absence de substances allergènes. Selon les cas, le respect des critères fixés par le label est contrôlé par l'entreprise elle-même ou par un organisme indépendant. La crédibilité d'un label portant sur un produit se mesure surtout à l'indépendance du processus d'obtention et de vérification, à la qualité et à la fréquence des contrôles ainsi qu'à la portée des normes sociales et environnementales appliquées.

2. LES INITIATIVES DE VÉRIFICATION Dans ce cas, ce ne sont pas des articles spécifiques qui sont certifiés, mais des chaînes d'approvisionnement. En adhérant à une telle initiative, les entreprises s'engagent à respecter certaines normes pour tout leur assortiment. Du point de vue de la CCC, les initiatives de vérification multipartites (au sein desquelles des syndicats, des ONG et des entreprises collaborent) sont plus crédibles que les initiatives privées

(entreprises uniquement), car ces dernières ne prennent pas (suffisamment) en compte les points de vue externes et manquent d'indépendance. Si adhérer à une initiative multipartite ne garantit pas d'exclure toute violation des droits du travail et des droits humains, les entreprises qui en sont membres disposent de meilleurs instruments pour identifier les problèmes et proposer des mesures appropriées.

3. LES CERTIFICATS attestent qu'un site de production, une usine par exemple, respecte certaines normes. L'usine assume généralement seule le travail et les coûts liés à la certification ; elle porte aussi la responsabilité du respect des normes sociales et environnementales. Les entreprises textiles ne sont donc pas suffisamment engagées dans ce processus. De plus, la plupart des grandes marques travaillent avec de nombreuses usines, dont la plupart ne sont pas certifiées. Les certificats, en particulier ceux qui sont valables durant plusieurs années, risquent par ailleurs de donner de fausses garanties, car la réalité des conditions de travail peut changer rapidement dans les usines, notamment sous l'influence d'une nouvelle direction.



**ATTENTION :
« GREENWASHING » !**

Le « greenwashing » est l'utilisation abusive de l'argument environnemental et social dans la publicité afin de se donner une image responsable. Des marques comme H & M et Zara, par exemple, ont lancé des collections présentées comme « durables » (« H&M Conscious » ou « Zara Join Life »), alors qu'elles ne répondent pas à des critères stricts, ne garantissent pas le versement d'un salaire vital aux couturières, ou ne sont pas soumises à des contrôles indépendants. En résumé : 10 % de responsabilité, 90 % de publicité. Les entreprises en profitent pour améliorer leur image, sans remettre en question leur modèle d'affaires.

Notre évaluation

1. LES CRITÈRES SUR LESQUELS SE BASE LE LABEL SONT-ILS EXHAUSTIFS ?

Pour la Campagne Clean Clothes (CCC), les conventions fondamentales de l'OIT (interdiction du travail forcé et des enfants, interdiction de la discrimination, liberté syndicale et droit à des négociations collectives) font partie des critères sociaux essentiels, tout comme le droit à un salaire vital, à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à des relations d'emploi formelles (contrats de travail) et l'interdiction du temps de travail excessif. Parmi les principaux critères écologiques figurent notamment l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM), la réduction des pesticides, l'utilisation raisonnée des ressources lors du processus de production et la priorité donnée au coton bio.

2. COMMENT LES CRITÈRES FIXÉS SONT-ILS RESPECTÉS ET CONTRÔLÉS ?

La crédibilité d'un label dépend aussi de la vérification du respect des critères établis. Concernant les méthodes de vérification, les éléments suivants sont centraux : fréquence des contrôles, indépendance de l'organisme qui les réalise, transparence, intégration et participation des différentes parties prenantes.

Les labels et leurs limites

L'industrie textile est caractérisée par des chaînes d'approvisionnement très complexes. Aujourd'hui, il n'existe aucun label pouvant garantir, de manière crédible et complète, la durabilité sociale et environnementale sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement d'un vêtement. Les labels aident toutefois les consommateurs et les consommatrices à faire leurs choix, pour autant qu'ils connaissent les critères appliqués et les méthodes de contrôle.

Better Cotton Initiative (BCI)



- Initiative dotée de son propre label visant à améliorer la production conventionnelle de coton
- Critères sociaux : ne couvre pas entièrement certains aspects centraux, comme le salaire ou le temps de travail, et n'exige pas le versement d'un salaire vital
- Critères écologiques : minimisation des conséquences négatives des pesticides, utilisation raisonnée de l'eau et des sols

Avis de la CCC Suisse Le coton BCI représente un progrès par rapport à la production conventionnelle. Il ne s'agit cependant pas d'agriculture biologique ; les semences génétiquement modifiées sont autorisées. Aucun supplément de prix n'est versé pour le coton BCI. Le respect des standards est évalué par les producteurs eux-mêmes, et vérifié par des partenaires locaux de BCI. Des contrôles ponctuels et aléatoires sont effectués par des auditeurs externes.

bioRe



- Label produit de Remei AG
- Critères sociaux : les producteurs de coton obtiennent des prix minimaux, une garantie d'achat et une prime bio. Le label exige le versement d'un salaire vital
- Critères écologiques : coton bio, interdiction des OGM, production économe en ressources, inter-

Avis de la CCC Suisse bioRe permet de remonter la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la région où le coton bio a été cultivé, grâce à un code de traçabilité figurant sur le produit. bioRe a ses propres projets de coton bio en Inde et en Tanzanie. Des contrôles indépendants sont effectués pour vérifier le respect des normes dans la production du coton. Une part importante de celle-ci a lieu

diction des produits chimiques toxiques lors de la transformation

dans des entreprises certifiées SA8000. Le versement d'un salaire vital n'est toutefois pas garanti dans toutes les usines des fournisseurs. L'organisation chargée de fixer les normes et l'entreprise certifiée ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Les produits Naturaline de la Coop respectent aussi les normes bioRe.

blueSign



- Certificat environnemental et label pour la production et la transformation de divers types de fibres
- Critères sociaux : ne sont pas au centre, comprennent surtout des normes relatives à la santé et à la sécurité au travail
- Critères écologiques : interdiction de certains produits chimiques nocifs pour la santé et l'environnement, production économe en ressources, contrôle des émissions dans l'eau et dans l'air

Avis de la CCC Suisse blueSign est, pour l'heure, la seule initiative offrant une définition et un contrôle global des normes écologiques pour la production et la transformation de divers types de fibres. blueSign porte sur les fibres synthétiques et naturelles ; les semences OGM sont autorisées.

Business Social Compliance Initiative (BSCI)



- Initiative privée visant à améliorer les normes sociales chez les fournisseurs et sous-traitants
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, pas d'obligation de verser un salaire vital
- Critères écologiques : pas au centre

Avis de la CCC Suisse Pour la BSCI, la responsabilité de la mise en œuvre des normes fondamentales repose principalement sur les fournisseurs. La politique de prix et les pratiques d'achat des donneurs d'ordres ne sont pas ou peu prises en compte. Les ONG et les syndicats ne participent pas aux prises de décision sur un pied d'égalité. Les acteurs locaux ne sont pas assez impliqués. Pour les contrôles, la BSCI se repose principalement sur des audits commerciaux – qui ne reflètent souvent pas suffisamment la réalité dans les usines.

Cotton made in Africa (CmiA)



- Initiative et label visant à améliorer la production conventionnelle de coton par de petits producteurs
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, pas d'obligation de verser un salaire vital
- Critères écologiques : interdiction des OGM, utilisation raisonnée de l'eau et des sols, utilisation contrôlée de produits chimiques agricoles et de pesticides, interdiction

Avis de la CCC Suisse La production de coton conforme aux normes CmiA permet une amélioration par rapport à l'agriculture conventionnelle. Il ne s'agit toutefois pas d'agriculture biologique. L'utilisation de pesticides est autorisée. Le respect des directives CmiA est évalué par les petits producteurs et leurs familles et contrôlé dans le cadre d'une vérification indépendante. Les rapports d'audits sont rendus

Ethical Trading Initiative (ETI)



- Initiative multipartite pour la mise en œuvre de standards sociaux chez les fournisseurs et sous-traitants
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, obligation de verser un salaire vital, sans toutefois préciser si le salaire doit couvrir les besoins d'une ou de plusieurs personnes
- Critères écologiques : pas au centre

Avis de la CCC Suisse L'ETI est avant tout une plateforme d'apprentissage. Les entreprises membres s'engagent à respecter le code de conduite de l'ETI. L'ETI n'effectue aucun contrôle ni vérification elle-même, mais recommande aux entreprises membres des organismes de vérifications indépendants. L'ETI propose des formations continues pour une amélioration dans les usines.

Fair Labor Association (FLA)



- Initiative multipartite pour l'amélioration des conditions de travail chez les fournisseurs et sous-traitants
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, formulation vague d'une obligation de verser un salaire vital
- Critères écologiques : pas au centre

Avis de la CCC Suisse La FLA effectue des vérifications ponctuelles et aléatoires chez les fournisseurs et publie les résultats. Elle va ainsi plus loin que la plupart des autres initiatives. La FLA travaille par ailleurs à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre complet pour le versement d'un salaire vital. L'indépendance de la FLA a cependant été souvent remise en question ces dernières années, car elle est dominée par de grandes entreprises, et les syndicats, en signe de protestation, ont choisi de ne plus collaborer.

Fairtrade International Fairtrade Textile Standard



- Label produit destiné à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement textile
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, obligation de verser un salaire vital avec un délai de transition
- Critères écologiques : utilisation contrôlée de pesticides, interdiction des substances nuisibles à la santé, contrôle des émissions dans l'eau et dans l'air, production économe en ressources

Avis de la CCC Suisse Fairtrade Textile Standard couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement textile, de la culture du coton à la vente. Le standard autorise l'utilisation d'autres fibres que du coton issu du commerce équitable. Les méthodes que l'organisme de contrôle, FLO-CERT, souhaite utiliser pour vérifier le respect des standards sociaux sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement font courir le risque que la réalité complexe des usines textiles ne puisse pas être entièrement reflétée. Une période de transition de six ans est accordée aux entreprises pour leur permettre de mettre en œuvre le versement d'un salaire vital. Pendant cette période, les produits peuvent déjà être labellisés comme « équitables ».

Fair Wear Foundation (FWF)



- Initiative multipartite pour l'amélioration des conditions de travail chez les fournisseurs et sous-traitants
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, obligation de verser un salaire vital
- Critères écologiques : pas au centre

Avis de la CCC Suisse La FWF exige le respect de standards sociaux élevés et représente, jusqu'ici, l'approche la plus complète pour améliorer les conditions sociales dans les usines de confection. La FWF travaille en étroite collaboration avec des organisations locales pour contrôler les pratiques d'achats des entreprises. La FWF exige le versement d'un salaire vital et mesure les progrès effectués. La mise en œuvre conséquente d'un salaire vital dans les usines produisant pour les entreprises membres n'est toutefois pas encore complète.

Global Organic Textile Standard (GOTS)



- Label produit pour la production et la transformation de fibres naturelles
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, obligation de verser un salaire vital, sans toutefois préciser si le salaire doit couvrir les besoins de base d'une ou de plusieurs personnes
- Critères écologiques : interdiction des OGM, seuil minimum de fibres bio, production économe en ressources, limitation des colorants et ressources autorisés

Avis de la CCC Suisse GOTS propose un standard élevé du point de vue social et écologique. Il serait impératif de garantir une meilleure participation d'acteurs locaux, de syndicats et d'ONG pour une vérification crédible du respect des critères sociaux (qui ne concernent que la transformation des matières premières, et non la production).

Max Havelaar

Label Coton Fairtrade (« Fairtrade Certified Cotton »)



- Label pour la production de coton
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT, normes du commerce équitable, prix minimum et primes sociales, n'oblige pas à verser un salaire vital
- Critères écologiques : promotion de l'agriculture biologique, interdiction des OGM, production économe en ressources, interdiction des pesticides dangereux

Avis de la CCC Suisse Le label est donné à du coton produit et traité conformément aux principes du commerce équitable. Il impose des règles strictes en matière de traçabilité ainsi que certains critères liés au respect des droits fondamentaux du travail tout au long de la chaîne de production. Il se distingue par le fait que les vêtements finis contiennent 100 % de coton issu du commerce équitable (avec la garantie de conditions de travail justes dans la culture du coton), mais ne garantit pas que les vêtements ont été confectionnés dans des conditions équitables.

Max Havelaar

Label du programme
Fairtrade Coton
(« Cotton Program »)



- Initiative visant à encourager le commerce équitable du coton
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT, standards du commerce équitable, prix minimum et primes sociales, aucune obligation de verser un salaire vital
- Critères écologiques : promotion de la culture de coton bio, interdiction des OGM, production économe en ressources, interdiction de pesticides dangereux

Avis de la CCC Suisse L'initiative vise à faire augmenter la demande en coton issu du commerce équitable. Contrairement au Label Coton Fairtrade, on renonce ici à une partie de la traçabilité au niveau des vêtements individuels. Une entreprise achète une certaine quantité de coton issu du commerce équitable, mais peut ensuite le mélanger à d'autres fibres ou à du coton non issu du commerce équitable. L'entreprise peut montrer son engagement pour le commerce équitable en faisant figurer le label du programme dans sa communication d'entreprise.

OEKO-TEX® Standard 100



- Label pour des textiles sans danger pour la santé
- Critères sociaux : pas au centre
- Critères écologiques : pas au centre
- Autres critères : exclusion de tout colorant cancérigène ou allergène, limite supérieure pour les substances dangereuses pour la santé, limitation de l'utilisation de produits bioactifs ou ignifuges

Avis de la CCC Suisse Le label OEKO-TEX 100 se concentre exclusivement sur l'absence de produits toxiques dans le produit fini et sur la protection du consommateur.

SA8000



- Certification des sous-traitants
- Critères sociaux : conventions fondamentales de l'OIT et autres standards pertinents, obligation de verser un salaire vital, permet cependant un délai de mise en œuvre de deux ans une fois la certification accordée
- Critères écologiques : pas au centre

Avis de la CCC Suisse SA8000 est un système aux standards élevés. Le certificat concerne le site de fabrication – tous les sites impliqués dans la fabrication d'un produit ne doivent pas obligatoirement être certifiés. La responsabilité et les coûts liés au respect des impératifs sociaux reposent sur l'usine. Les ONG et les acteurs locaux ne sont pas suffisamment impliqués dans la mise en œuvre sur le terrain. Le certificat SA8000 ne prend pas en compte les pratiques des marques (notamment en ce qui concerne la structure de prix et les délais de production), lesquelles peuvent avoir des conséquences négatives sur le temps de travail et le salaire. C'est pourquoi ce certificat ne permet pas de résoudre les problèmes fondamentaux.



Public Eye, c'est le regard que chacun et chacune d'entre nous porte sur les injustices, avec la volonté commune d'agir ici, en Suisse, pour un monde plus juste. Nous dévoilons les méfaits commis à l'encontre des populations défavorisées et faisons entendre notre voix pour une Suisse responsable et solidaire. Nous luttons pour que les entreprises respectent les droits humains et l'environnement partout dans le monde.

**Agir ici pour
un monde plus juste.**

Pour faire un don
par SMS, envoyer
PEYE <montant>
au 488



Engagez-vous à nos côtés
pour un monde plus juste
www.publiceye.ch

Public Eye

 Déclaration de Berne



JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS

- Je commande ___ ex. du dépliant « Conseils pour des achats responsables » (gratuit)
- Je commande ___ ex. du dépliant « Les faux pas de l'industrie de la chaussure » (gratuit)
- J'aimerais en savoir plus sur le travail de Public Eye et commande les trois prochains numéros de son magazine à l'essai (gratuit).
- Je m'abonne à la newsletter de Public Eye. Mon adresse e-mail :

JE VEUX M'ENGAGER POUR UN MONDE PLUS JUSTE

- En tant que membre de Public Eye (dès 60 fr. par an)
- En tant que jeune membre (étudiant et/ou moins de 27 ans, dès 30 fr. par an)
- En tant que bénévole dans un groupe régional de Public Eye (veuillez me contacter)

Mme M.

Nom | Prénom

Rue | n°

Code postal | Lieu

Téléphone

E-mail



B

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta
Envoi commercial-réponse



Public Eye

Av. Charles-Dickens 4

1006 Lausanne